



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Espace Caraïbes | 2001

Saint-Pierre – Centre de découverte de la Terre Sondage (2001)

Philippe Gros, Gilles Escallon, Frédérique Honoré, Xavier Milland et Nicolas Weydert



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30773>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Philippe Gros, Gilles Escallon, Frédérique Honoré, Xavier Milland et Nicolas Weydert, « Saint-Pierre – Centre de découverte de la Terre » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/30773>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Pierre – Centre de découverte de la Terre

Sondage (2001)

Philippe Gros, Gilles Escallon, Frédérique Honoré, Xavier Milland et Nicolas Weydert

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Afan

- 1 C'est dans le cadre du projet de construction du Centre de découverte de la Terre, mené et financé par le Conseil général de la Martinique, qu'ont été réalisées les fouilles archéologiques du 27 septembre 2001 au 25 janvier 2002. En effet, le projet, comprenant la réalisation de quatre bâtiments qui présenteront les phénomènes géophysiques ou climatiques les plus spectaculaires, sur le thème du volcanisme, doit s'implanter sur une zone archéologique sensible. L'implantation des édifices portait atteinte à des niveaux archéologiques amérindiens s'étendant sur une assez longue période : Saladoïde récent et/ou modifié, Troumassoïde, Suazoïde. Le service régional de l'archéologie a donc prescrit la fouille préalable. Cette opération a été réalisée par l'Inrap.

Petit rappel historique

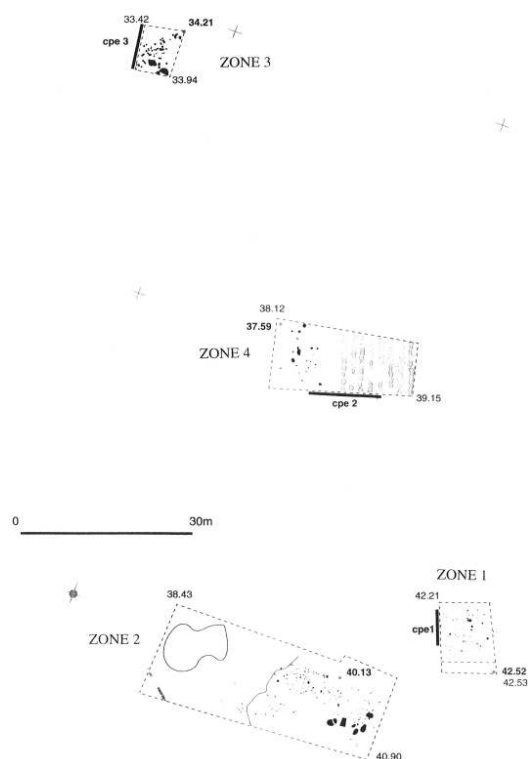
- 2 Historiquement, la Préhistoire de la Martinique commence à Saint-Pierre. Plus précisément dans les terres de l'habitation Perrinelle. En effet, une première mention de découverte d'« une grande quantité de fragments de poteries paraissant remonter à une antiquité très reculée » est rapportée par le « Journal de la France d'Outremer » en 1855.
- 3 Près de soixante-dix ans plus tard, une autre découverte de même type est faite à Saint-Pierre à la Batterie d'Estnotz.

- 4 En 1993, dans le cadre de l'établissement de la carte archéologique, 18 sondages ont été réalisés (P. Gros et J. M. Martin) entre la place du Mouillage, au sud, et la rivière des Pères couvrant ainsi toute la baie de Saint-Pierre. Dans sept d'entre eux, une couche noire a été identifiée entre deux couches de ponce.
- 5 Fin 1997, la fouille programmée de l'habitation Perrinelle (S. Veuve), quoique principalement dévolue aux vestiges historiques, confirme, en plusieurs sondages, la présence d'une occupation précolombienne à cet endroit.
- 6 En 1998, une opération préventive a été menée rue Victor-Hugo à l'emplacement d'un projet de construction d'une sous-préfecture (S. Veuve). Là encore, on retrouve cette couche noire précolombienne, très organique, scellée par une couche de ponce datée de 1300. Sur les sept sondages, la majorité des tessons céramiques identifiables sont attribuables à la période saladoïde ; les périodes du Troumassoïde au début du Suazoïde sont plus discrètes. Il n'en demeure pas moins que ce secteur de Saint-Pierre a été occupé sans guère de discontinuité entre le V^e et le XIV^e s. de notre ère.
- 7 En mai et juin 2000, un diagnostic a été engagé suite au projet de Centre de découverte de la Terre (S. Veuve). Sur les 22 sondages ouverts, 18 ont attesté une présence amérindienne. Le mobilier recueilli, essentiellement céramique mais comprenant un peu de lithique et des débris de lambis, reflétait lui aussi une occupation s'étendant du Saladoïde récent et/ou modifié au Suazoïde. Il n'a néanmoins pas permis de sérier une succession chronologique et stratigraphique : les éléments très fragmentés, brassés, et parfois en position inversée, pouvaient être liés à un effet de colluvionnement qui semblait impliquer l'existence d'un site en hauteur dont l'état de conservation restait à vérifier. Seule une fouille plus extensive, en larges décapages, pouvait en rendre compte. C'était l'objet de cette opération qui a permis de mettre au jour des vestiges en place, conservés sous forme de structures en creux.
- 8 Parmi celles-ci :
 - de très nombreux trous de poteaux, un certain nombre de fosses, beaucoup plus rares, des traces de mise en culture dont une portion d'espace cultivé ou de jardin – fait inédit dans les Petites Antilles – bien conservé sur une surface assez large, des lambeaux de sols d'occupation parfois difficiles à identifier ;
 - le mobilier céramique, assez abondant, s'inscrit, quant à lui, dans la même fourchette chronologique précédemment entrevue lors du diagnostic.

Préambule

- 9 La surface à fouiller a été conditionnée par la stricte emprise des bâtiments à construire. Quatre zones d'inégales surfaces (Z1 : 80 m², Z2 : 600 m², Z3 : 70 m², Z4 : 315 m²) ont été ainsi définies. De ce fait, nous n'avons pu intervenir que sous forme de fenêtres de décapage parfois distantes de plus de 50 m les unes des autres (fig. 1).

Fig. 1 – Plan général de la fouille



DAO : Inrap.

- 10 Pour ce type de site, le fait de ne pouvoir exploiter une large surface ne permet pas de réaliser une étude spatiale suffisamment exhaustive, ce qui contraint les observations à n'être que des « coups de loupe » nécessairement lacunaires.

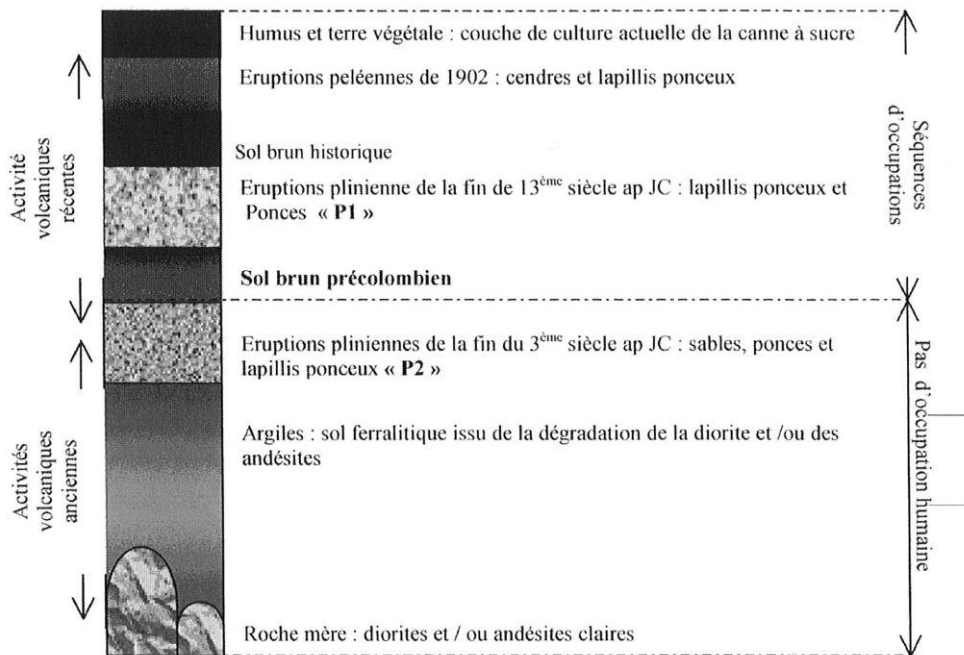
Méthodologie et choix de fouille

- 11 L'intention de départ étant d'atteindre au plus vite les niveaux archéologiques, des décapages massifs à la pelle mécanique ont été effectués sur l'ensemble des zones.
- 12 Tout d'abord un dégagement de la couche superficielle de terre végétale qui constitue le niveau de sol actuel et la couche sous-jacente composée des niveaux cendreaux déposés par les éruptions de la Montagne Pelée en 1902 a été réalisé. La puissance cumulée des deux couches, sur l'ensemble du site, varie de 0,30 m à 1,80 m (valeur moyenne d'environ 1 m).
- 13 Le niveau supérieur de la couche historique est alors mis au jour. Compte tenu des conditions d'urgence, accentuées par le temps perdu lié à des précipitations importantes tout au long du mois d'octobre, les vestiges d'époque historique ont été observés et étudiés de manière succincte.
- 14 Par la suite, pour arriver au plus vite aux niveaux précolombiens, un nouveau décapage général a été réalisé : l'épaisseur cumulée des couches historiques et de la couche de ponce sous-jacente P1 varie de 0,25 m à 1 m (valeur moyenne de 0,80 m).
- 15 À ce stade de l'opération, deux zones de fouilles sont privilégiées. Ce choix a été déterminé à la fois par la concentration et l'intérêt des vestiges : la zone 4 ayant livré, sous la ponce P1, d'une part les traces bien marquées des sillons d'un espace cultivé

(champ ou jardin caraïbe), et, d'autre part, des trous de poteaux associés à un niveau de circulation ; la zone 3 offrait, également, quant à elle des traces plus ténues de sillons de culture ainsi qu'un important volume de tessons de céramiques.

- 16 À ce stade, quelques tranchées profondes ont été effectuées sur toute la séquence stratigraphique : chronologiquement, les grandes périodes d'occupation sont aisément repérables car bien encadrées par les événements éruptifs. Stratigraphiquement, elles présentent, sur le terrain, des contrastes de couleurs et de textures bien marquées qui en rendent l'identification aisée (fig. 2). En revanche, il a été très difficile, voire impossible, à certains endroits, de déceler des niveaux différents dans l'épaisseur des sols bruns (c'est tout aussi valable pour la période historique). Deux facteurs peuvent en partie expliquer cette difficulté de lecture : des phénomènes de colluvionnement – quoique limités – sont intervenus, mais surtout les activités agricoles quelles qu'elles soient ont brassé les sédiments en place.

Fig. 2 – Stratigraphie du site



DAO : S. Veuve (Afan).

- 17 Tout d'abord, les niveaux supérieurs ont été fouillés en planimétrie et en extension ; cette méthode a permis de bien mettre en évidence la zone d'espace cultivé. Mais du fait de la difficulté de lecture dans l'épaisseur des sols bruns, une fouille par carroyage (2 m x 2 m) semblait pertinente pour les autres secteurs. De fait, cette méthode n'a pas été très concluante, probablement du fait du brassage trop important du mobilier : elle n'a pas permis de dégager des espaces d'activités bien différenciées.

La période historique

- 18 Après le premier décapage qui visait à atteindre les niveaux historiques, quelques vestiges épars de cette période ont été mis au jour. Bien que marginaux par rapport à la problématique générale de la fouille, ils pouvaient être liés à l'existence du château et de l'habitation Perrinelle située en contrebas et apporter quelques éléments

d'information à l'étude de ce site déjà entreprise depuis plusieurs années. C'est pourquoi ils ont fait l'objet d'une observation succincte.

- 19 Dans la partie nord-ouest de la zone 2 un grand creusement de 80 m² environ sur une profondeur de 3 m a détruit les niveaux amérindiens. Il s'agit d'une carrière de matériaux de construction : on y observe en effet de nombreux rejets d'éclats de taille d'andésite dont certains conservent encore des coins de débitage ; en outre des prélèvements d'argile semblent avoir été effectués dans le même secteur.
- 20 À proximité, dans l'angle sud-ouest de la même zone, une portion de canal d'adduction d'eau maçonnée et couverte à la façon d'un caniveau a été observée sur 6,50 m de long. Il est orienté dans le sens du pendage général et pourrait fonctionner plus bas avec un segment de canal déjà reconnu à proximité de Perrinelle.
- 21 Plus en amont en zone 1, une structure linéaire, elle aussi orientée dans le sens de la pente, a été remarquée. Elle est marquée par une surface indurée et piétinée, localement, par des traces d'empierrement. Il s'agit d'un chemin dont la largeur observée pourrait atteindre de 2 m à 2,50 m et dont la longueur n'a pu être observée.
- 22 Enfin, on peut noter de façon anecdotique, dans la couche historique la présence de quelques fosses d'inhumation de bovidés nécessairement antérieurs à l'éruption de 1902.

La période précolombienne

- 23 Ce site a chronologiquement mis en évidence plusieurs niveaux d'occupation.
- 24 Essentiellement, c'est la présence d'une part, d'un grand nombre de trous de poteaux et d'autre part, de niveaux de mise en culture qui en constituent l'intérêt majeur.
- 25 Plus secondairement, quelques rares fosses et une sépulture unique sont en comparaison d'un intérêt purement factuel :
 - La sépulture est apparue en zone 4 à la base des niveaux amérindiens. Elle forme une fosse ovale de 0,45 m sur 0,95 m. Le matériau osseux, en mauvais état de conservation, a été prélevé à l'aide d'un coffrage pour être fouillé ultérieurement hors du terrain.
 - Les fosses sont en grande majorité de petites dimensions et de faible profondeur. Elles se présentent sous la forme de petites dépressions ou cuvettes aux contours quelques fois flous dont la nature anthropique n'est du reste pas toujours évidente, voire incertaine (une quinzaine). Il en existe aussi, plus rarement, quelques-unes de plus grandes dimensions et aux contours irréguliers correspondant à des « chablis » probablement liés au défrichement. Par contre, en zone 3, il a été mis en évidence une grande fosse d'un diamètre d'1 m à 1,20 m pour une profondeur totale de 0,80 m de forme concave avec un creusement régulier. Situé dans les niveaux les plus anciens (Saladoïde récent et/ou modifié) à la base de la couche amérindienne, elle a pour principal intérêt d'avoir livré une bonne quantité de mobilier céramique ; sa fonction n'a pas été identifiée.

Les sols d'occupation

- 26 *Rappel* : la fourchette chronologique semble s'étendre sur sept siècles et couvrir trois cultures, du plus récent au plus ancien : le Suazoïde, le Troumassoïde et le Saladoïde récent et/ou modifié.
- 27 La phase suazoïde précédant l'éruption de 1300 est évidemment présente sur toutes les zones. Les autres périodes sont plus inégalement représentées. On notera que les

critères de différenciation de la culture dite Troumassoïde sont encore trop mal définis en terme de faciès céramique. La période ancienne (Saladoïde récent et/ou modifié) est essentiellement présente en zone 3 à la base de la couche amérindienne, dans d'autres cas, sous forme très résiduelle.

Phase récente

- 28 En zone 4, dans le jardin, les niveaux d'occupation sont extrêmement bien conservés ; la quasi-absence de sédimentation et l'absence d'érosion marquent un abandon rapidement scellé par l'éruption P1.
- 29 Hors jardin, on note essentiellement l'existence de nombreux trous de poteaux et de plus rares structures en creux comme des fosses associées à la présence d'un horizon peu épais qui a livré une grande partie de mobilier posé à plat semblant fonctionner avec les structures.
- 30 Entre la zone cultivée et l'espace marqué par les trous de poteaux, on note une surface d'environ 2 m de large sur une longueur d'environ 10 m qui a montré des traces de piétinement et de rares tessons à plat. Cette bande qui longe la limite occidentale du champ (jardin) apparaît nettement comme une surface de circulation.
- 31 En zone 1 et 2, les structures quoique assez nombreuses, attestant la présence de constructions légères, sont marquées par l'existence d'un épandage de mobilier à plat très peu important semblant associé parfois à des surfaces damées marquant probablement des lambeaux de sols conservés localement. Dans la partie ouest de la zone 2, le mobilier, extrêmement rare, pourrait indiquer une petite phase d'érosion ayant raboté les sols d'occupation ou bien ceux-ci, trop ténus, n'ont pas été perçus.
- 32 En zone 3, la phase finale présente des structures peu nombreuses et des niveaux de sols peu identifiables. Elle est aussi marquée par quelques traces de cultures dans lesquelles on trouve des éléments chronologiquement moins homogènes résultant d'un brassage très certainement lié à l'activité agricole.

Une phase intermédiaire ?

- 33 Dans l'épaisseur de la couche précolombienne on remarque souvent des éléments mêlés semblant témoigner de remaniements dus à des phases d'érosion ou de brassages pouvant provenir d'un site plus ancien remanié. Ceci a été observé dans les zones 3 et 4, assez mal dans les zones 1 et 2 dont les éléments céramiques cumulent à peine 5 % du volume recueilli sur la totalité du site. En zone 3, différents niveaux formant l'épaisseur de la couche amérindienne ont cru être distingués ; ils montrent ponctuellement des surfaces damées avec parfois du mobilier à plat. Mais il est difficile d'affirmer, sur une aussi faible surface, que ce sont des niveaux de sols en tant que tels.

Une phase ancienne

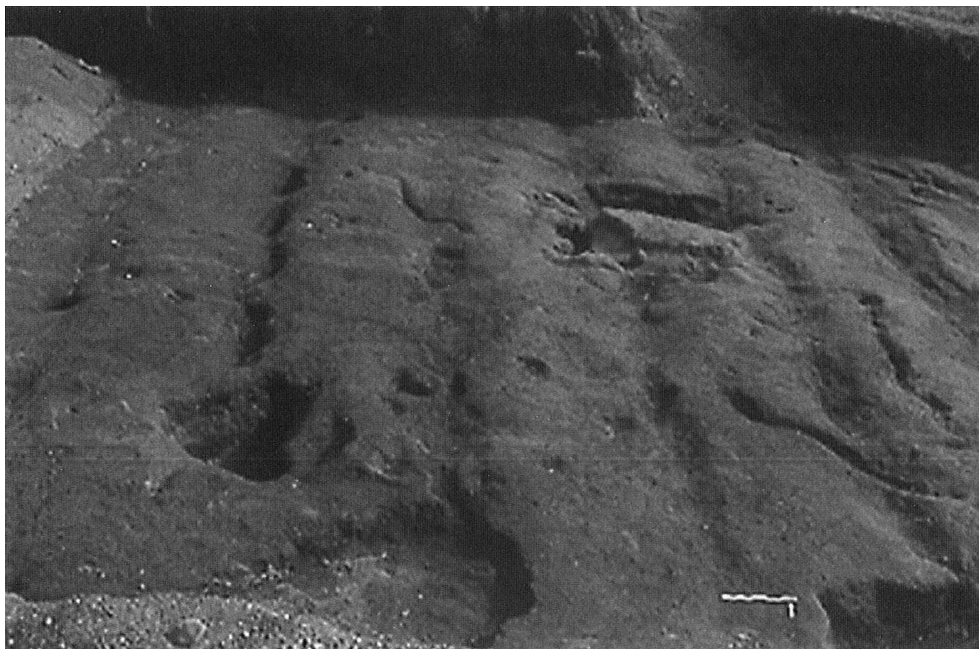
- 34 En zone 4, à la base de la couche amérindienne, un horizon peu épais a livré de grandes quantités de mobilier céramique et certains artefacts disposés à plat qui ont fait l'objet de relevés de répartition précis. Ils n'ont pas permis de mettre en relief des zones de concentration bien particulières ni une éventuelle forme d'habitat.
- 35 En zone 3, à la base du niveau amérindien, les éléments collectés de céramiques, homogènes et appartenant au Saladoïde récent et/ou modifié, montrent une moindre

fragmentation et une meilleure conservation des surfaces. Ils sont par endroits groupés ou au contraire de manière plus lâche suggérant des zones de circulation ; néanmoins, ce type d'observation reste très lacunaire sur cette surface restreinte ; ils peuvent pourtant bien correspondre à un niveau de sol en place, le plus ancien et certainement le mieux conservé du site.

Les espaces cultivés

- 36 Les vestiges de deux espaces cultivés ont été mis au jour, l'un dans la zone 3, l'autre dans la zone 4. Ils se situent tous les deux en surface de la couche précolombienne et caractérisent ainsi la dernière occupation du site. Ils marquent une mise en culture bien particulière, essentiellement caractérisée par un système alterné de sillons et de billons.
- 37 En zone 3, la surface de dégagement des traces agraires réduite à une vingtaine de mètres carrés impliquait une observation très lacunaire qui ne peut absolument pas donner lieu à une analyse. Celle-ci a donc essentiellement été argumentée à partir des observations menées dans la zone 4 (fig. 3). On notera simplement que l'entraxe des sillons/billons, beaucoup plus réduit, semble indiquer une autre variété de culture que celle observée en zone 4.

Fig. 3 – Surface de la zone cultivée amérindienne



Cliché : Inrap.

Description

- 38 La différence de hauteur entre le fond du sillon et le sommet des billons est de 0,18 m à 0,20 m en moyenne. La largeur des sillons est de 0,60 m à 0,80 m, celle des billons de 0,80 m à 1,20 m. Leur longueur totale n'est pas connue, chacun d'eux se poursuivant hors de l'emprise de la fouille, ils n'ont été observés que sur une longueur maximale de 10 m.

- 39 On peut distinguer dans les sillons des dépressions de forme ovale avec un profil en cuvette et d'une longueur de 1 m à 1,20 m pour une largeur de 0,50 m à 0,70 m. Ces cuvettes, à la profondeur peu marquée, 0,05 m à 0,06 m, sont toutefois nettement observables. Certaines d'entre elles qui ont été fouillées présentent un surcreusement. Leur disposition est systématique : elles s'enchaînent les unes aux autres tous les quinze à trente centimètres ; elles ne sont cependant pas présentes sur la totalité de la surface cultivée. Des anomalies et des irrégularités ont été repérées sur la surface cultivée, elles correspondent certainement à des traces de bioturbation.
- 40 Par ailleurs, quelques traces de trous de poteaux repérées entre les sillons 6, 7 et 8 signalent très probablement l'emplacement de tuteurs.
- 41 Ces observations indiqueraient la culture de plantes différentes, ce qui correspond à ce que l'on connaît des techniques de mises en culture amérindiennes.

Les trous de poteaux

- 42 Le site a livré environ 230 trous de poteaux sur une surface maximale de 600 m² (le reste de la surface étant occupé par les zones cultivées et tronqué par les vestiges historiques). Les zones 3 et 4, trop atypiques pour faire partie de l'analyse approfondie (surface trop restreinte et contexte différent) méritent néanmoins quelques observations :
- En zone 4, les trous de poteaux observés sont de dimensions variables, aucun plan spatial n'a pu être dégagé. Ils sont tous apparus à l'horizon supérieur de la couche amérindienne, immédiatement sous la ponce de 1300. Situés à proximité de l'espace cultivé, il est donc fort probable qu'ils lui soient contemporains. Ils pourraient alors correspondre à une aire d'activité agricole associée.
 - À l'inverse, en zone 3, la plupart des trous de poteaux, n'apparaissent pas sous la ponce de 1300. Ils ont été remarqués à l'approche de la base des niveaux amérindiens et de la ponce P2 (de 295) ; ils pourraient alors fonctionner avec les niveaux les plus anciens.
- 43 On peut y observer des diamètres récurrents de 0,25 m à 0,30 m avec des profondeurs de 0,10 m à 0,20 m et l'absence de petits creusements de type piquets par exemple. Par ailleurs, les trous forment un groupe compact où les poteaux semblent parfois presque jointifs dans un espace très restreint, à la différence de la maille plus lâche qui a été observée dans les autres zones. En outre une forte densité de céramique y est associée. Ces deux paramètres seraient-ils les marqueurs d'un lieu d'habitat proprement dit qui n'a pas pu être spatialement compris du fait de l'exiguïté de la zone fouillée ?
- 44 En revanche, la zone 2 d'une surface de 260 m² qui compte, à elle seule, plus de la moitié des trous de poteaux (environ 130) présentait suffisamment de paramètres pour servir d'échantillon représentatif et de base à une analyse approfondie. À proximité, la zone 1, malgré sa surface restreinte, lui a été associée parce qu'elle présentait de fortes similitudes.
- 45 En se fondant sur un rapport diamètre/profondeur, il a été possible de dégager quatre tendances générales :
- 46 Les trous de poteaux de plus grandes dimensions observées ont un diamètre variant de 0,30 m à 0,40 m pour une profondeur corrélée de 0,35 m à 0,40 m ; quantitativement, ils sont très minoritaires.

- 47 Des trous de poteaux dont le diamètre s'échelonne de 0,15 m à 0,25 m (marginale à 0,30 m) avec une profondeur allant de 0,20 m à 0,30 m ; bien que très nombreux sur le terrain, il ne se détache pas cependant de module représentatif.
- 48 Une autre série de trous de poteaux dont le diamètre varie de 0,10 m à 0,15 m pour une profondeur de 0,15 m à 0,25 m. Ces deux dernières séries de poteaux sont globalement majoritaires sur le site.
- 49 Un dernier groupe de trous présentant un diamètre très restreint compris entre 0,7 m et 0,12 m alliant une très faible profondeur de 0,5 m à 0,10 m. Ils se caractérisent par un profil en entonnoir, un fond pointu et, très fréquemment, un creusement en biais. Il s'agit probablement de trous de piquets.
- 50 Deux types de comblements ont été nettement distingués :
- le premier (A) se caractérise par un sédiment sombre, de couleur noirâtre, contenant peu de sable et de graviers de ponce au sein d'une matrice très limoneuse et organique, assez meuble ;
 - le second (B) à dominante de ponce est constitué d'un sédiment plus clair-de marron à ocre parfois comprenant peu de limon et majoritairement du sable, des graviers et des petits cailloux de ponce, le tout formant une matrice très meuble.
- 51 On notera que ces deux comblements bien différenciés semblent pourtant apparaître à quelques centimètres près sous le même horizon de creusement, sous la ponce de 1300. Les comblements de trous de poteaux de type A sont-ils, de fait, antérieurs à ceux du type B ? Dans ce cas ils pourraient correspondre à une phase relativement plus ancienne qui précéderait-mais de très peu puisqu'il n'y a pas trace de sédimentation importante ni de forte érosion une phase ultime d'abandon et/ou de destruction par l'éruption volcanique.
- 52 Un deuxième décapage a été effectué après cette étude pour atteindre la ponce de 295 au cours duquel sont apparus un certain nombre de trous de poteaux dans la partie ouest de la zone où la pente est un peu plus marquée. Il serait difficile d'affirmer qu'ils appartiennent à une phase plus ancienne : leur niveau d'apparition a pu être comblé par un phénomène d'érosion ou bien masqué par un phénomène de sédimentation ; de plus, le contexte céramique, quoique rare, reste chronologiquement le même.
- 53 L'étude spatiale des trous de poteaux n'a pas permis de mettre en relief sur plan une organisation nette, en terme de structures bâties à l'exception de deux cas – très hypothétiques – isolés situés en zone 2.
- 54 On peut s'étonner d'une telle densité de vestiges -qui ne rend d'ailleurs pas aisée la lecture de l'espace qu'ils occupent ne se dégagent pas plus de plans structurés. Mais la multiplicité des trous de poteaux pourrait être précisément liées à la nature même des constructions. La légèreté des matériaux mis en œuvre implique nécessairement leur entretien régulier avec consolidation, réfection... voire parfois des déplacements ou des abandons ponctuels au sein de l'aire d'occupation : en ce sens, les nombreux petits trous de poteaux à fond pointu et dont le creusement est souvent biaisé, correspondent très certainement à des supports latéraux de calage et de consolidation. Enfin, n'oublions pas que les structures directement liées à l'activité agricole ne sont peut-être pas conçues dans bien des cas, pour durer plus d'un ou de quelques cycles saisonniers.

Le mobilier céramique

- 55 La totalité du mobilier céramique collecté sur le site avoisine les 9 000 tessons (8 973). Comme les 9/10 proviennent des zones 3 et 4, elles fourniront naturellement la base de l'étude. En effet, on y dénombre plus de 1 500 éléments pour certains ensembles et les deux autres zones, fouillées plus superficiellement, n'offrent pas la même densité de matériel malgré le grand nombre de structures en présence (érosion ?).
- 56 L'état général de conservation du mobilier le rend peu identifiable. Les surfaces des tessons peints et/ou scratchés sont fréquemment érodées. La peinture blanche souvent surimposée à la peinture rouge semble, quant à elle, encore plus fragile. Aussi, le nombre retenu pour les tessons peints en rouge et a fortiori en blanc est sensiblement supérieur au comptage préalablement réalisé. De même, pour les décors scratchés, seules les traces nettes d'un traitement de surface à l'aide de végétaux seront étudiées. D'emblée, de fortes disparités sont perceptibles entre le mobilier des zones 3 et 4 situées à une cinquantaine de mètres de distance l'un de l'autre.

Description

- 57 En zone 3, la céramique prélevée à la base de la couche d'occupation amérindienne présente le meilleur état de conservation et constitue un ensemble plus fiable car plus homogène.
- 58 1/3 des tessons possède un décor. L'extrême variété des cas rend la tâche d'identification délicate ; cependant, on peut fréquemment retenir que la peinture à dominante rouge tient lieu de décoration pour presque les 2/3 des tessons. Ceux peints en noir restent exceptionnels (fragilité probable). Le blanc, plus fragile, n'est souvent visible qu'à l'état de traces. Le reste de la décoration s'exprime par des incisions qui ornent des récipients de formes très variées (notons que les tessons sont souvent peu représentatifs de la forme globale : vases hamacs, vases de plan ovale...) ou par des décors modelés présents sur les différentes parties du vase. Leur fragmentation ne permet pas toujours de les situer. Plus marginalement, on peut repérer des motifs comportant des bandes réservées par un trait incisé rouge qui se surimposent la plupart du temps à la peinture rouge d'ensemble. Il existe également des motifs gravés montrant une incision fine réalisée après séchage de l'argile. Très exceptionnellement on trouve des décors grillagés (0,6 % environ des tessons décorés).
- 59 Les formes sont très variées ; cependant il existe une proportion notable de récipients à lèvre débordante peinte sur l'extérieur.
- 60 Parmi les moyens de préhension, les oreilles sont les plus fréquentes, souvent ornées de décors modelés, presque toujours peintes. Par ailleurs, l'état trop fragmentaire des anses en ruban ne permet de comprendre ni leur forme ni l'emplacement de leur attache sur le vase. Seulement deux adornos ont été trouvés. Placés sur ou sous le rebord du vase, l'emplacement de leur arrachement a été ponctuellement observé. L'un représente une tête d'oiseau, l'autre probablement un visage. Le premier est massif et de section circulaire, l'autre est un tesson façonné.
- 61 À propos des fonds les « ombiliqués » dominent. Ils sont obtenus par un enfoncement de la base du vase, plus ou moins marqué, créant ainsi un plan stable. L'usure de l'arête de la dépression confirme cette pratique. En revanche les fonds plats ou annulaires sont rares.

- 62 Les fusaïoles sont fréquemment réalisées sur un tesson dont le pourtour a été volontairement usé pour obtenir un cercle de 5 cm à 7 cm de diamètre moyen avec perforation centrale biconique.
- 63 En conclusion, les caractères dominants de la période saladoïde récent et/ou modifié sont la présence d'une peinture rouge épaisse et couvrante, de bords épaissis, de larges lèvres éversées décorées d'incisions, d'oreilles décorées et de fonds arrondis.
- 64 En zone 4, deux objets identifiés retiennent l'attention : un tampon à tatouage et un fragment de statuette anthropomorphe (fig. 4). Par ailleurs, on observe marginalement des vases surbaissés ou carénés. Plus communément, des formes de céramiques comparables à celles de la zone 3 sont présentes. De façon récurrente, les caractéristiques suivantes sont remarquables : présence de pieds de vases de section circulaire, fort diamètre, forme ouverte en larges coupes, traitement des surfaces par « scratchage ». Ce dernier type de traitement est plus systématiquement observé qu'en zone 3. Quant aux platines, d'un diamètre (restitué) de 30 cm à 40 cm, le profil des bords est assez varié et souvent irrégulier. Deux tendances se dessinent néanmoins : une première – commune à la zone 3 – permet de noter la présence de bords arrondis. La seconde laisse voir des bords triangulaires bas. Plusieurs pieds ou départs de pieds de platines ont été observés ; plats, leur décor est scratché.

Fig. 4 – Éléments céramiques remarquables



CLiché : P. Gros (Afan).

- 65 Enfin, les fusaïoles ont été réalisées, pour partie, sur un tesson usé en périphérie. Comme en zone 3, elles se présentent sous une forme conique ou biconique. En conclusion, le mobilier de cette couche contient apparemment beaucoup d'éléments du Saladoïde récent et/ou modifié. Présent de manière résiduelle, il semble arrivé là par érosion des sols d'occupation situés en amont ou sur place. Beaucoup d'éléments de ces séries marquent la période post-Saladoïde (pieds de platines ou de vases, abondance des décors scratchés, tampon, fragilité des peintures...). Les traceurs susceptibles de différencier nettement le Troumassoïde du Suazoïde antérieur à 1300 sont encore trop mal définis et les faciès céramiques s'expriment en tendances. S'il est évident que la dernière occupation de la zone 4 est datable de fait et précisément de la fin du XIII^e s., le

mobilier collecté à proximité immédiate de cet espace cultivé peut dans certains cas provenir d'un site plus ancien remanié.

Le mobilier lithique

- 66 La fonction des manuports observés (entiers ou cassés) n'est pas connue bien que quelques uns présentent des traces de percussion.
- 67 Le débitage se caractérise par deux modes opératoires distincts : débitage sur enclume, percussion directe. Les matériaux se partagent entre les jaspes, les roches volcaniques locales (andésites, dacites, ponces) et de quelques silex d'importation. L'outillage modifié se limite à un fragment laminaire à un bord usé, un grattoir et une série d'éclats et de fragments de galets ou de plaquettes denticulées (cette dernière comportant probablement des pièces de technique).
- 68 Le matériel poli à fonction identifiable est composé de haches (certaines brisées et réutilisées comme percuteurs), une fusaiole inachevée et un trigonolithe : ce dernier est un des seuls éléments culturels rencontrés lors de cette fouille avec le fragment de statuette de terre cuite signalé plus haut.

Conclusion générale

- 69 Les principaux résultats de cette opération s'articulent autour de trois thèmes complémentaires qui s'inscrivent dans le passé précolombien de l'île.
- 70 L'habitat (au sens large) est attesté par une forte densité de trous de poteaux et par l'abondance de la céramique dans certaines zones (9 000 tessons). La plus rare présence céramique dans les zones 1 et 2 pourrait quant à elle être significative d'un espace plus périphérique de l'habitat, mais certainement très peu éloigné de son noyau. Du point de vue des structures, nous nous trouvons ici plutôt de manière générale, en présence de constructions légères, de type *ajoupa*, peut-être en relation avec l'activité agricole des lieux. Il ne semble pas exister de bâtiments de grandes dimensions, de type *carbet* et ceci à toutes les périodes représentées sur le site. Mais rien n'en prouve pour autant l'absence sur les larges surfaces qui n'ont pas été exploitées (hors emprise du projet). La présence de trous de poteaux et de mobilier sur toute l'épaisseur de la stratigraphie du site signe aussi sa longue durée d'occupation.
- 71 Cette fouille aura permis de mettre en évidence l'existence de deux espaces cultivés. Immédiatement scellés par la couche de ponce de 1300 apr. J.-C., ils sont dans un état de conservation exceptionnel. Ils témoignent d'un type de pratique culturelle ayant cours chez les amérindiens au tout début du XIV^e s., plus de 300 ans avant l'arrivée des premiers colons. D'ores et déjà des questions se posent quant à la forme de l'espace cultivé (champs, jardin, abattis...) et aux techniques de mise en culture. Ces traces agraires, qui correspondent à des techniques bien particulières, peuvent trouver des comparaisons dans le reste de la Caraïbe et sur le continent sud-américain. Leur interprétation ici reste encore à affiner. Les analyses palynologiques des prélèvements pratiqués dans ces ensembles pourront peut-être rendre possible l'identification d'une partie des espèces végétales qu'on y a cultivées.
- 72 La céramique montre des caractéristiques qui marquent différentes phases chronologiques mais aussi une intense activité agricole qui en a par endroit mélangé les éléments. Deux chronologies principales se distinguent en deux endroits sur l'emprise

de la fouille. Une phase ancienne du Saladoïde récent (zone 3) et une plus récente du Troumassoïde et/ou du Suazoïde (zone 4). Cette dernière période est celle de l'éruption de 1300. Cette constatation démontre l'utilisation répétée de lieux privilégiés destinés à la production agricole. Ces séries peuvent constituer de nouvelles références pour ces phases chronologiques encore insuffisamment documentées.

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrti15znJ6Z4o>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtq9rmvQX6ie>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtasZ5N3aE3O>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtNU427bjbGj>

Année de l'opération : 2001

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

PHILIPPE GROS

Afan